S.A. SECIL
Société Anonyme au Capital de : 40 000 €
Siège Social : Route d'Irigny - ZI Nord
69530 BRIGNAIS

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Jean-Paul SIMOËNS

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LYON
INSCIRT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL DE LYON
COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A. SECIL
Société Anonyme au capital de 40 000 €
Siège Social : Route d'Irigny - ZI Nord
69 530 BRIGNAIS

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société **S.A. SECIL** nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France aux vérifications permettant d'établir le certificat prévu à l'article L. 225-146, al. 2 du Code de Commerce.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à vérifier :

- le bulletin de souscription par lequel la SA GL events a souscrit à l'augmentation de capital de 38 750 actions de la Société **S.A. SECIL** à l'occasion d'une augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 avril 2009,
- la déclaration incluse dans le bulletin manifestant la décision de la SA GL events de libérer sa souscription en partie par compensation avec la créance liquide et exigible qu'il possède sur la société,
- l'arrêté de compte établi le 26 juin 2009, par le Conseil d'Administration dont nous avons certifié l'exactitude le 30 juin 2009, duquel il ressort que la SA GL events possède sur la Société **S.A. SECIL** une créance d'un montant minimum de 620 000 euros,
- le caractère liquide et exigible de cette créance,
- l'écriture comptable de compensation de la créance visée ci-dessus permettant de constater la libération des actions.

Sur la base de ces vérifications, nous délivrons le présent certificat qui tient lieu de certificat du dépositaire.

Fait à Lyon,
Le 30 juin 2009

Le Commissaire aux Comptes

Jean-Paul SIMOENS
Commissaire aux Comptes
Expert-Comptable

Jean-Paul SIMOENS

302, rue Garibaldi – 69007 LYON – Téléphone 04 72 76 77 00 – Télécopie 04 78 72 89 22
E-mail : j-simoëns@cegexco.com